

Extrait du procès-verbal de la 226e séance du Comité des Gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté économique européenne tenue à Bâle, le lundi 13 juin 1988

...

IV. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
Coopération monétaire européenne

Le Président indique que M. Giscard d'Estaing, en sa qualité de coprésident, avec M. Schmidt, du Comité pour l'Union monétaire de l'Europe, lui a adressé une lettre à laquelle est annexé le rapport de ce Comité, intitulé "Un programme pour l'action". L'ancien Président de la République française signale qu'il a communiqué ce document au Chancelier Kohl, Président en exercice du Conseil européen, et à M. Delors, Président de la Commission; il ajoute, d'une part, qu'il lui apparaît que les questions de coopération monétaire européenne ont normalement vocation à figurer à l'ordre du jour du prochain Conseil européen de Hanovre; d'autre part, qu'il sait le rôle éminent qu'est appelé à jouer, dans ce processus, le Comité des Gouverneurs, et qu'il serait heureux de s'entretenir avec le Président du Comité de ces sujets.

Le Président indique que le Secrétariat va remettre aux Gouverneurs une copie de la lettre et du rapport et qu'il lui semble convenable de ne pas se soustraire au désir exprimé par M. Giscard d'Estaing.

M. Ciampi présente deux remarques à propos de la question évoquée par le Président. En premier lieu, il se demande si la rencontre avec M. Giscard d'Estaing aura lieu avant ou après le Conseil européen de Hanovre, la date choisie étant importante par rapport à ce Conseil. En second lieu, il reconnaît les vertus positives de tout dialogue et l'utilité d'être ouvert pour connaître toutes les opinions qu'elles soient des milieux officiels ou non officiels; il s'étonne toutefois un peu qu'un organe comme le Comité des Gouverneurs doté d'une fonction institutionnelle soit amené à dialoguer, par l'entremise de son Président, avec un comité purement privé. Le dialogue est une excellente chose mais il faut savoir quelles en sont ses limites.

Le Président remercie M. Ciampi de lui donner l'occasion de préciser que son entretien avec M. Giscard d'Estaing n'aurait lieu que si le Conseil européen acceptait le principe de l'étude des questions qui sont mentionnées dans le rapport du Comité pour l'Union monétaire de l'Europe. Si le Conseil européen décidait de ne pas traiter ces questions ou de ne pas leur accorder

d'importance politique, l'entretien envisagé avec M. Giscard d'Estaing n'aurait pas beaucoup de sens.